

N°1 **la lettre**
gréasque
DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL



BUDGET - NOS ÉLUS - 8 MAI 2026

informations printemps 2026



EDITO

DE MADAME LE MAIRE

Chères Gréasquéennes, chers Gréasquéens,

C'est avec beaucoup d'émotion, de fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Maire de Gréasque.

Avec mon équipe d'adjoints et de conseillers municipaux, nous reprenons désormais le flambeau avec détermination, dans la continuité du travail accompli pour notre village, mais aussi avec une volonté forte : celle de préparer l'avenir de notre commune avec ambition, proximité et engagement.

Être au service des Gréasquéennes et des Gréasquéens est un honneur qui implique écoute, dialogue et disponibilité. Nous avons pleinement conscience des attentes qui sont les vôtres et de la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance est précieuse et nous engage chaque jour à agir avec sérieux, transparence et responsabilité dans chacune de nos décisions.

À travers cette lettre d'informations municipale, nous souhaitons renforcer le lien entre la municipalité et les habitants, en vous tenant régulièrement informés des projets, des réalisations et des grands sujets qui rythment la vie de notre commune. Cette publication se veut un espace de partage, d'information et de proximité.

Dans cette édition, nous reviendrons notamment sur le vote du budget communal, étape essentielle pour construire les projets de demain et garantir une gestion rigoureuse des finances publiques. Nous vous présenterons également vos élus, engagés au quotidien au service de notre territoire, ainsi qu'un retour sur la commémoration du 8 mai, moment important de mémoire, de transmission et d'unité républicaine.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes d'ores et déjà pleinement mobilisés pour apporter le meilleur à Gréasque : préserver notre qualité de vie, soutenir nos associations, accompagner nos écoles, valoriser notre patrimoine et préparer l'avenir de notre village dans un esprit de rassemblement et de bienveillance.

Je tiens enfin à adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui nous accompagnent, nous soutiennent et participent à faire vivre notre belle commune au quotidien.

Soyez assurés de notre engagement total au service de Gréasque et de tous ses habitants.

Avec tout mon dévouement et ma considération,

Hélène Gaillard
Maire de Gréasque

LE BUDGET 2026



une situation contrainte assumée en toute transparence

Lors de la séance du 27 avril 2026, le Budget Primitif de la Commune a été approuvé par le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 4 contre. Le Budget comprend une section de fonctionnement de 5 326 000 € et une section d'investissement de 3 070 000 €. Le Budget a été adopté sans augmentation de la pression fiscale, les taux communaux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires restent inchangés. À l'occasion de la séance budgétaire, la majorité municipale, par la voix d'Eric Fernandez, adjoint au Maire délégué aux Finances, s'est prêtée à un exercice de transparence au travers d'un état des lieux budgétaire et financier.

LES EXCÉDENTS ET/OU DÉFICITS CUMULÉS DE FONCTIONNEMENT

Année	Excédents ou déficits cumulés
2014	520 000 €
2020	318 994 €
2024	-106 578 €
2025	- 14 368 €

Les excédents à reporter en section Fonctionnement n'existent plus. Le déficit de 2024, d'un montant de 106 578 €, n'a pas pu être absorbé au cours de l'exercice 2025 qui reste déficitaire.

La commune ne dispose plus de « réserves » d'excédents de fonctionnement reportables qui pourraient permettre de combler un

déficit budgétaire lié à des dépenses de fonctionnement dues par exemple à un contexte international très tendu (hausse potentielle du carburant et des énergies, inflation générale...). En 2025, malgré une hausse de la fiscalité locale imposée par la Chambre Régionale des Comptes, l'exercice s'achève néanmoins sur un déficit (-14 368 €). Le budget de fonctionnement de 2026 a été élaboré en équilibre et en supportant le déficit 2025 de 14 368 €, reporté en dépenses.

LES EXCÉDENTS ET/OU DÉFICITS CUMULÉS D'INVESTISSEMENT

Année	Excédents ou déficits cumulés
2014	195 363,30 €
2020	907 274,27 €
2024	-781 446,22 €
2025	721 410 €

Durant l'année 2025, la commune a peu investi, ce qui a permis de ne pas aggraver la situation budgétaire fortement dégradée (déficit de plus de 781 400 € fin 2024). Les dépenses d'équipement ont représenté environ 300 € par habitant en 2025, contre 500 € en moyenne sur l'ensemble du dernier mandat.

L'excédent de 721 410 € de l'année 2025 intègre un prêt relais de 820 000 €, décidé par l'ancien Maire, Michel Ruiz. Cet excédent va donc venir abonder les recettes d'investissement du budget 2026 mais le prêt relais sera bien à rembourser en 2027. Ce remboursement futur viendra s'imputer en dépenses de la section d'investissement.



Les orientations du budget 2026 ont donc été bâties sur une logique de vigilance avec un objectif clair : Tout faire pour retrouver rapidement de vrais équilibres, prioritairement en section de fonctionnement, une éventuelle capacité d'autofinancement et également un niveau de trésorerie pérenne.





**Hélène
GAILLARD**

Maire de Gréasque

VOS ÉLUS

PRÉSENTATION

Les élus de notre collectivité ont été choisis pour représenter les habitants et porter leurs intérêts au sein des instances décisionnelles. Engagés au service de l'intérêt général, ils travaillent collectivement à la mise en œuvre des projets locaux, au développement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie. Leur action repose sur l'écoute, la proximité et le dialogue avec les citoyens.

Les adjoints du Maire



**Nathalie
MAUREL**

1^{ère} adjointe, déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance, à la jeunesse, à la restauration scolaire et à la culture



**Eric
FERNANDEZ**

2^{ème} adjoint, délégué aux finances et aux ressources humaines



**Florence
CATELIN**

3^{ème} adjointe, déléguée à l'environnement, au cadre de vie, au développement durable et au cimetière



**Lionel
SCHWENKE**

4^{ème} adjoint, délégué à la communication, à la modernisation numérique et à l'événementiel



**Sabine
LEGINANA-MATINA**

5^{ème} adjointe, déléguée aux associations, au sport et aux loisirs



**Stéphane
GRECK**

6^{ème} adjoint, délégué aux travaux, au patrimoine, à la prévention et à la sécurité



**Anna
STORTO**

7^{ème} adjointe, déléguée au développement économique, au commerce et à l'artisanat



**Joël
CONTI**

8^{ème} adjoint, délégué aux relations avec les entreprises, à la participation citoyenne, aux relations partenariales

Les Conseillers municipaux

délégués de la majorité



Paul SUAREZ

Conseiller municipal,
délégué aux risques majeurs,
à la commission d'accessibilité
et de sécurité, au titre
des visites périodiques



Jean GARNIER

Conseiller municipal,
délégué au comité
de jumelage



Joséfa DUQUE

Conseillère municipale,
déléguée à l'adolescence
et la Loco-Jeune



Laure HERNANDEZ

Conseillère municipale,
déléguée aux affaires
sociales



Valérie MAROVELLI

Conseillère municipale,
déléguée à la bibliothèque
et aux manifestations
culturelles



Marie-Lucie BOZZI

Conseillère municipale,
déléguée à la redynamisation
du centre-village



David PERRIOLLAT

Conseiller municipal,
délégué à la préparation
et à la rédaction
du bulletin municipal



Sébastien RONOT

Conseiller municipal,
délégué à la stratégie
de projets



Céline SAVINI

Conseillère municipale,
déléguée au tourisme
et à l'animation



Cyrille ASSELIN

Conseiller municipal,
délégué aux infrastructures
sportives et associatives



Marion FERNANDEZ

Conseillère municipale,
déléguée aux relations
intergénérationnelles



Bastien SAVINI

Conseiller municipal,
délégué aux événements
sportifs

Les Conseillers municipaux de l'opposition

Unis pour Gréasque est une équipe d'opposition municipale composée de personnalités complémentaires, engagées pour l'intérêt général et attachées à l'avenir de notre village. Elle réunit Sylvain Ravera, chef d'entreprise, Jean-Marc Ragot, chef d'entreprise, Monique Lambert, retraitée d'un service enfance, et Virginie Giauffer, enseignante. Notre démarche repose sur une opposition constructive, sérieuse et respectueuse. Nous saurons reconnaître, soutenir et saluer les projets bénéfiques pour les Gréasquéens et pour la commune.

Mais nous serons également vigilants et déterminés à alerter lorsque certaines décisions nous sembleront contraires à l'intérêt collectif, insuffisamment concertées ou porteuses de dérives.

Notre volonté est de participer activement au débat démocratique local avec transparence, bon sens et engagement.



Sylvain RAVERA



Jean-Marc RAGOT



Monique LAMBERT



Virginie GIAUFFER



Magali MONIER



Jérémy FIZE

Magali MONIER et Jérémy FIZE, représentants de la liste « Gréasque vers l'avenir », remercient très chaleureusement toutes les Gréasquéennes et tous les Gréasquéens pour la confiance et le formidable élan accordés lors de cette élection municipale.

Votre soutien, votre mobilisation et les nombreux échanges partagés tout au long de cette campagne nous ont profondément marqués et nous donnent une immense énergie pour la suite.

Cette victoire est avant tout celle d'un collectif, porté par une envie commune de faire avancer notre village avec enthousiasme, proximité et engagement. Nous serons pleinement investis pour représenter chaque habitant, être à votre écoute et porter avec détermination les projets et les valeurs qui nous rassemblent. Au cours de ce mandat, nous souhaitons être constructifs et transparents. Nous ne manquons pas de vous tenir informés de l'avancement des projets pour notre commune. Vous nous avez accordé votre confiance et nous ne l'oublierons pas.

Merci encore !! Ensemble, continuons à faire vivre GRÉASQUE pour construire son avenir !



08 MAI 2026 COMMÉMORATION

La commune de Gréasque a commémoré, jeudi 8 mai 2026, la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie empreinte d'émotion, de transmission et de devoir de mémoire.

Pour cette première cérémonie officielle présidée par la nouvelle maire de Gréasque, Hélène Gaillard était entourée de l'ensemble du conseil municipal, de Marina Mesure, députée européenne, ainsi que de nombreux habitants venus rendre hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Cette commémoration a également mis en lumière la forte implication du Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes élus du CMJ ont participé activement à cette cérémonie patriotique, incarnant avec sérieux et engagement la transmission des valeurs républicaines auprès des nouvelles générations.

Après les prises de parole et les dépôts de gerbes au monument aux morts, la cérémonie s'est poursuivie dans un esprit de recueillement et d'unité. L'Harmonie de la Vallée de l'Arc a accompagné ce moment solennel avec plusieurs interprétations musicales, contribuant à l'émotion de cette matinée commémorative.

La cérémonie s'est ensuite conclue autour d'un vin d'honneur organisé sur la Place des Martyrs, préparé par l'équipe de la restauration scolaire de la commune.





ELECTIONS

MUNICIPALES 2026

Les élections municipales de mars 2026 ont marqué un tournant politique à Gréasque. La liste « **Remettre Gréasque en Valeurs** », conduite par **Hélène Gaillard**, s'est imposée dès le premier tour avec **51,98 %** des suffrages, obtenant **1 236 voix** et la majorité absolue au conseil municipal.

Face à elle, la liste « **Unis pour Gréasque** » menée par **Sylvain Ravera** a recueilli **27,59 % des voix** (656 suffrages), tandis que la liste « **Gréasque vers l'avenir** » conduite par **Magali Monier** a obtenu **20,44 % des voix**.

Cette victoire permet à la liste d'Hélène Gaillard de disposer d'une majorité confortable avec **21 conseillers municipaux**, contre **4 élus** pour la liste de Sylvain Ravera et **2 élus** pour celle de Magali Monier.

Le scrutin a également été marqué par une participation en nette hausse par rapport à 2020. Le taux d'abstention s'est établi à **32,29 %**, soit près de treize points de moins qu'au précédent scrutin municipal.

Au-delà des chiffres, ce résultat traduit la volonté exprimée par une majorité d'électeurs d'ouvrir une nouvelle page pour la commune. La campagne s'est largement articulée autour des thèmes du cadre de vie, de la maîtrise de l'urbanisation, de la proximité avec les habitants et d'une nouvelle vision pour le développement du village. Avec cette victoire obtenue dès le premier tour, la nouvelle majorité dispose désormais de la légitimité et des moyens politiques nécessaires pour mettre en œuvre son programme au cours du mandat 2026-2032.

RESULTATS OFFICIELS

Liste	Tête de liste	Voix	%
Remettre Gréasque en Valeurs	Hélène Gaillard	1 236	51,98 %
Unis pour Gréasque	Sylvain Ravera	656	27,59 %
Gréasque vers l'avenir	Magali Monier	486	20,44 %